CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E82495** **VALABLE JUSQU'AU** **29/11/2027**

ÉDITÉ LE 03/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2005

Raison sociale : BARTHOLOME ET FILS

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 06/01/2017

Capital : 10 000

CELIOUX
ROUTE DE SARDON
63720 MARTRES SUR MORGE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CLERMONT-FERRAND 2005B90101

Siret : 483 183 752 00011

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 83 04239

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP L16330C - 1244000 / 001 672037

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP L16330C - 1244000 / 001 672037

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Téléphone : 04 73 38 80 04 **Fax :** 04 73 38 80 04

Portable :

Responsabilité légale :
BARTHOLOMÉ LOIC PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.bartholome-et-fils.fr

E-mail : contact@entreprise-bartholome.fr

Effectif moyen : 11 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 621 188 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante)	11	21/11/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR



SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

03/09/2026 09:36

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E82495** **VALABLE JUSQU'AU** **29/11/2027**

ÉDITÉ LE **03/09/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2005
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 06/01/2017
Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CLERMONT-FERRAND 2005B90101

Siret : **483 183 752** **00011**
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 83 04239
Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP L16330C - 1244000 / 001 672037
Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP L16330C - 1244000 / 001 672037
Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Raison sociale : **BARTHOLOME ET FILS**

CELIOUX
ROUTE DE SARDON
63720 MARTRES SUR MORGE

Téléphone : 04 73 38 80 04 **Fax :** 04 73 38 80 04
Portable :

Site Internet : http://www.bartholome-et-fils.fr
E-mail : contact@entreprise-bartholome.fr

Responsabilité légale :
BARTHOLOMÉ LOIC PRÉSIDENT

Effectif moyen : 11 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	21/11/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	10/12/2024
o Fenêtres de toit	10/12/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	10/12/2024
o Isolation des murs par l'extérieur	10/12/2024
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

03/09/2026 09:36

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.